

PAR COURRIEL

Québec, le 3 avril 2023

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Leader.SJB@assnat.qc.ca

OBJET : Pétition concernant la mise en place de différentes solutions afin d'assurer la sécurité des piétons

Cher collègue,

J'ai pris connaissance de la pétition, dont un extrait a été déposé à l'Assemblée nationale le 22 février 2023 par la députée madame Marwah Rizqy de la circonscription de Saint-Laurent, demandant d'assurer que la sécurité piétonne soit une priorité à chaque palier gouvernemental.

La pétition demande au gouvernement du Québec de :

- reconnaître le danger auquel font face les piétons à cause des automobilistes;
- mettre immédiatement à l'étude différentes solutions, y compris en infrastructure, afin d'assurer la sécurité des piétons;
- veiller à augmenter les ressources affectées à l'incitation et à la sécurisation de la mobilité active et d'autres alternatives aux automobiles privées;
- mettre en place des pénalités dissuasives et punitives plus sévères au Code de la sécurité routière pour les infractions en zone scolaire.

Soyez assuré que le ministère des Transports et de la Mobilité durable travaille activement à améliorer la sécurité routière sur les chemins publics du Québec pour l'ensemble des usagers de la route, y compris celle des piétons. À ce titre, tel qu'annoncé en chambre le 31 janvier dernier, nous travaillons actuellement à mettre en place un plan bonifié de sécurité routière.

...

À cet égard, puisque la sécurité routière est une responsabilité partagée et qu'il est essentiel de porter des actions dans différents axes d'intervention pour obtenir un maximum de gains, j'ai sollicité certains de mes collègues pour m'enquérir de leur contribution et ainsi poursuivre conjointement les efforts d'amélioration de la sécurité sur les routes.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La vice-première ministre et ministre,



Geneviève Guilbault

N/Réf. : 20230222-039